

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DDCT 60 Subventions fonds du Maire (13 400 euros) à 4 associations et au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (19^{ème}).

M^{me} Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP 19^{ème}) et à quatre associations domiciliées dans le 19^{ème} arrondissement de Paris ou actives dans cet arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement, en date du 31 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'Association DANUBE SOCIAL ET CULTUREL (9687 / 2016_06615), 49 bis rue du Général Brunet - 75019 Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'Association BelleVille (A.B.V) (19704 / 2016_05264), 17, rue Jules Romains - 75019 Paris.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 2 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'Association O.F.A.C. (89941 / 2016_05320), 37 rue Broca - 75005 Paris.

Article 4 : Une subvention d'un montant de 700 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'Association TICKET D'ENTREE (182566 / 2016_06683), 27 rue de la Mouzaïa– 75019 Paris.

Article 5 : Une subvention d'un montant de 7 700 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 au « Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP 19^{ème}) » (16539 / 2016_07305), 5, boulevard Diderot - 75012 Paris.

Article 6 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14005 à partir des fonds du Maire (19^{ème} arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2016.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO